

## Newsletter N°93 du 13 juin 2014

*On peut parler de certaines choses avec tout le monde, on peut parler de certaines choses avec certaines personnes, on ne peut pas parler de tout avec tout le monde.*

### EDITO : Ecotaxe (encore) mais bientôt clap de fin !

Les grèves de la semaine (aussi surprenantes qu'injustes de la SNCF) sont celles des cheminots qui protestent contre le rapprochement avec RFF, alors même qu'il y a quelques années, ils protestaient contre l'inverse, à savoir la création de RFF. Ajouté aux taxis, intermittents et d'autres, le mécontentement fait un peu oublier les routiers. On s'inquiète pour le bac lundi de nos chères têtes blondes, pourront-elles se rendre aux centres d'examen, le ministre des transport étant interrogé lui même sur le sujet.

Cela me rappelle que l'an dernier à la même période, il m'a fallu en urgence et en voiture amener ma fille à son centre d'examen pour absence de train ! Mais il s'agissait alors juste de « trains supprimés » et non d'une grève générale ! Tout cela est un vrai pacte d'irresponsabilité !

<http://www.cgpme.fr/newsletter/381/communiqu-cgpme.html>.

Prenons les bretons qui ne lâchent pas la pression avec 2 portiques de moins cette semaine, et qui devraient donc finalement être exonérés d'Ecotaxe. Mais qui va contrôler les caboteurs illégaux alors?

<http://www.leparisien.fr/economie/ecotaxe-encore-un-portique-incendie-dans-le-morbihan-11-06-2014-3913905.php>

J'ai tendance à faire partie de ceux qui ont plutôt milité pour une forme de vignette pour les étrangers comme en Belgique, plus simple et moins usine à gaz que LKW Maut ou l'écotaxe, avec beaucoup moins de frais de collecte. Les portiques peuvent rester juste pour faire les gendarmes et vérifier l'apposition sur le pare brise! <http://www.scoop.it/t/infrastructures-by-union-routiere/p/4022737986/2014/06/10/allemande-le-peage-autoroutier-aura-la-forme-d-une-vignette>

Le dossier est actuellement en arbitrage à Matignon, premier ministre à qui l'OTRE vient d'écrire une lettre ouverte que l'on peut lire ici <http://viguiesm.fr/wp-content/uploads/2014/06/Lettre-ouverte-Ecotaxe.pdf>

Manuel Vals étudie actuellement 2 schémas qui ne satisfont ni l'un ni l'autre, l'OTRE ni les collectifs anti-écotaxe, ni même les fédérations qui ont « accompagné » l'écotaxe pendant des mois, une représentante du déménagement disant encore à l'automne 2013, il ne faut pas leurrer les entreprises, l'Ecotaxe entrera en vigueur au 1er janvier (2014), nous devons les y préparer.

Il faut dire que 250 Millions d'euros de frais de collecte pour ne collecter que 300 Millions sur 4000 KM (au lieu des 15 000 km de routes initialement prévu) cela pose quand même question sur la rentabilité de l'impôt qui aurait le plus mauvais rendement jamais atteint (et accessoirement sur la volonté de préserver Ecomouv à tout prix !)

Pour en savoir plus : <http://viguiesm.fr/ecotaxe-encore-mais-bientot-clap-de-fin/>

Et la semaine prochaine, différentes AG, rendez-vous et négociations sociales en déménagement ! <http://viguiesm.fr/negociations-sociales-en-demenagement/> Semaine chargée, compte rendu ici dans 8 jours !



**VOYAGEURS TOUS CONTRE L'ECOTAXE**

## 2) Le compte pénibilité dans la douleur

Annoncé ici la semaine dernière avec l'opposition de certaines fédérations du transport, <http://www.fntr.fr/sites/default/files/cp-uft-110614.pdf> le compte pénibilité <http://viguiesm.fr/le-compte-penibilite/> accouche dans la douleur ! [http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/06/10/le-compte-penibilite-se-concretise-dans-la-douleur\\_4435111\\_823448.html#mf\\_sid=995532604](http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/06/10/le-compte-penibilite-se-concretise-dans-la-douleur_4435111_823448.html#mf_sid=995532604)



Nul doute que ce dossier qui risque de coûter cher dans les mois qui viennent aux entreprises exposées à un (ou plusieurs) risques professionnels et va alimenter les couloirs de Planète PME et risque donner du travail aux spécialistes de la pénibilité !

## 3) Planète PME 2014

Cette semaine jeudi 19 se tiendra le rendez vous incontournable des PME, Planète PME, <http://www.planetepme.org/> avec une CGPME actuellement remontée à bloc ! Beaucoup de ministres dont le premier d'entre eux y feront un passage, occasion de passer quelques messages. J'y serai bien entendu comme chaque année, si vous êtes dans le coin, faites moi signe car l'ambiance risque d'y être chaude, la CGPME militant contre le pacte d'irresponsabilité ! <http://www.cgpme.fr/newsletter/381/communiqu-cgpme.html> et que l'échéance de décision sur le sort réservé à l'Ecotaxe approche et que l'entrée en vigueur des nouvelles règles sur le temps partiel au 1er juillet <http://viguiesm.fr/reforme-du-temps-partiel-repousse-au-mois-de-juillet-2014/> n'est pas non plus une bonne chose, la plupart des branches n'ayant pas fait grand chose ! <http://viguiesm.fr/planete-pme-2014/>

## 4) La génération Y ne veut pas aller en banlieue!

Sujet qui nous est cher ici <http://viguiesm.fr/generation-x-y-et-z/> sur le comportement de notre jeunesse, génération X (la perdue, la mienne), Y ou Z (celle qui arrive). Petite revue de presse des dernières nouveautés qui intéressent toujours certains d'entre vous ! <http://viguiesm.fr/la-generation-y-ne-veut-pas-aller-en-banlieue/>

et quand elle manage les seniors ? <http://www.cadre-dirigeant-magazine.com/news/generation-y-manage-les-seniors/>

Et après Y la génération Z ! <http://didierleys.blogspot.fr/2014/04/apres-la-generation-y-les-entreprises.html>

## 5) Pause ?: c'est parfois du temps de travail ?

Dans une décision du 28 mai qui ne concerne pas le transport (mais qui pourrait s'en inspirer) quand un salarié ne dispose pas librement de son temps et ne peut vaquer à des occupations personnelles lors de sa pause, il n'est plus en pause !

A méditer sur les consignes données au personnel et la notion de « rester au service de son employeur immédiatement disponible ! <http://viguiesm.fr/pause-cest-parfois-du-temps-de-travail/>

## 6) Arrhes et acomptes

Déjà annoncé ici, <http://viguiesm.fr/loi-hamon-iii-sur-la-protection-des-consommateurs-attention-a-la-vente-a-distance/> c'est le 14 juin qu'entre en application la Loi Hamon sur la protection du consommateur et la vente à distance.

Parmi les modifications apportées, au delà du délai de rétractation dans le transport qui est aligné sur celui du déménagement, rappelons que pour toutes les ventes de biens ou de prestations conclues à partir du 14 juin, les sommes versées d'avance seront automatiquement considérées comme des arrhes, à moins que les parties n'en conviennent autrement. Alors que jusqu'ici, ceci n'était le cas que si le prix du bien ou de la prestation excédait 500 € <http://viguiesm.fr/arrhes-et-acomptes/>

## 7) La baisse de l'intérim pèse sur l'emploi salarié

Indicateur avancé de l'activité, l'intérim ne se porte pas bien !

<http://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0203502428729-france-la-baisse-de-l-interim-a-pese-sur-l-emploi-salarie-au-premier-trimestre-671471.php>

## 8) Réseau sociaux : facebook ? LinkedIn ou Tweeter ? Lequel choisir ?

<http://www.placedesreseaux.com/Dossiers/reseaux-sociaux/faire-votre-veille-1.html> ou consultez nous...

## 9) Quadrimestre en déménagement: la régularisation d'heures négative est-elle autorisée si le salarié «ne fait pas ses heures»

S'il est roulant et au quadrimestre, le salarié droit a une régularisation au quadrimestre si les autres y sont (même à zéro! s'il ne les fait pas, la « régulation négative » est interdite!!)

## 10) Financement participatif : l'ordonnance est parue

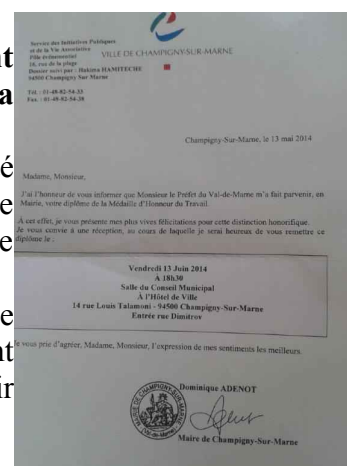
Destinée à financer les entreprises en « circuit court » et hors réseau bancaire, l'arsenal juridique destiné à contrecarrer le monopole bancaire est désormais en place.

Abordé plusieurs fois ici, <http://viguiesm.fr/du-nouveau-sur-le-crowdfunding-ou-financement-participatif/> ou là <http://viguiesm.fr/crowdfunding-financement-participatif-ou-par-la-foule/> ce dossier a tout l'aval du ministre du redressement productif <http://viguiesm.fr/financement-participatif-lordonnance-est-parue/>

## 11) Savez-vous que la médaille d'honneur doit être obligatoirement remise (le cas échéant avec une prime) au salarié qui en fait la demande ?

Bon outil de fidélisation des personnels ayant une certaine ancienneté dans le travail la médaille du travail peut être assortie d'une prime exonérée de cotisations sociales dans la limite d'un mois de salaire <http://viguiesm.fr/medaille-dhonneur-du-travail/>

Certains accords d'entreprises ou de conventions prévoient même qu'elle soit assortie du versement d'une prime minimale. C'est le cas notamment en déménagement suite à l'accord « pénibilité » de 2010. Pour en savoir plus, nous consulter.



## 12) La prévention des contrôles Urssaf

Comment réussir son contrôle Urssaf ? Quelques conseils de prévention, mais aussi et bien sûr, n'hésitez pas à nous consulter !

<http://www.reussir-au-quotidien.fr/prevention-controles-urssaf-redressement-cotisations-remunerations/>

<http://www.reussir-au-quotidien.fr/prevention-controles-urssaf-2/>

## 13) Hausse indice CNR 138 DC1 au 1er mai 2014

régulièrement suivi ici <http://viguiesm.fr/indices-cnr-a-jour/> les indices de coût de revient CNR en déménagement ont été actualisés pour tenir compte de la hausse des salaires conventionnels intervenue le 1er mai, avec une hausse de l'indice (qui représente souvent plus de la moitié de coût de revient) de 1,48%. <http://www.cnr.fr/Indices-Statistiques/Tous-les-indicateurs/Indice-CNR-taux-horaire-demenagement#haut>. A intégrer dans les prix de vente ? <http://viguiesm.fr/hausse-des-indices-cnr-138-dc1-au-1er-mai-2014/>



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z  
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6  
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

#### 14) Versement transport : ce qui change au 1er juillet

Sujet abordé régulièrement ici <http://viguiesm.fr/versement-transport-ce-qui-change-au-1er-janvier-2014/>, au 1er juillet, le taux de cette « taxe transport » change dans un certain nombre d'agglomérations de communes. <http://viguiesm.fr/versement-transport-ce-qui-change-au-1er-juillet-2014/>



Bourges, Royan, Metz, grand Cahors ou augmentation du nombre de communes concernées à Lyon et à Nice, pour ne parler que d'agglomérations de clients de Viguie Social Mobilité.

Savez vous que Viguie Social Mobilité peut vous aider à diminuer la facture douloureuse, en vous donnant notamment les outils et jurisprudences pour sortir vos salariés grands routiers de l'assiette de calcul <http://viguiesm.fr/viguie-social-mobilite-vous-fait-gagner-de-largent/>

#### 15) Cadeaux et bons d'achat

Les Urssaf et l'administration fiscale admettent que les cadeaux en nature (chèques-cadeaux, bons d'achat) d'une valeur modique offerts aux salariés par l'employeur ou, le cas échéant, par le comité d'entreprise, dont la remise s'effectue, sans lien direct avec l'activité professionnelle des bénéficiaires, à l'occasion d'événements particuliers (ex : mariage, anniversaire du salarié, naissance d'un enfant, fêtes de Noël), soient exclus de l'assiette des cotisations sociales (CSG et CRDS comprises) et du revenu imposable dans la catégorie des traitements et salaires.

<http://viguiesm.fr/cadeaux-et-bons-dachat/>

#### 16) Loi Pinel sur l'artisanat : remise en cause des baux fixes ?

Lors de discussions qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale et au Sénat, une modification avait été adoptée, remettant en cause la possibilité d'avoir recours aux baux fermes dans le secteur logistique. Les représentants des prestataires logistiques d'Afilog sont montés au créneau et viennent d'avoir gain de cause. Cette mesure peut eut avoir aussi des conséquences en garde-meubles et sur les prestations de self-stockage ? <http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/75977/actualites-detail-logistiques-magazine/loi-pinel-afilog-a-gagne-.html#titreActu>

et retrouvez nous aussi sur Facebook <https://www.facebook.com/#!/ViguieSocialMobilite?fref=ts>

En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit envoyant un courrier électronique à [contact@viguiesm.fr](mailto:contact@viguiesm.fr); en outre, vous pouvez également, en vertu de ce même droit de rectification posé par la loi de 1978, vous désabonner de cette lettre d'informations



**Reproduction interdite sans autorisation**



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z  
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6  
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne